

Réunion CA – 16 octobre 2018

Présents : Michel Hélin, Denis Chaboud, Yvette Laforge, Jo Lehmann, Valérie Fornes, Aude Moussy, Marc Borghin, Laurent Emery, Annick Leloup, Valérie Frank, Béatrice Henno

Absent : Irène Ferrari

Secrétaire de séance : Jo Lehmann

Ordre du jour :

1. Défraiement d'Aude pour le concert I Caprini avec Mouxy Mélody
2. Lieu de répétition I Caprini
3. Réponse à la demande de concert en Janvier à La Salette
4. Nos annonces de concert dans Grésivaudan Actu
5. Devis à fournir au Cheylas pour notre participation à la soirée chanson française du 29/03/2019
6. Changement du mot de passe choristes sur le site
7. Organisation pour le 20 octobre
8. Concerts futurs :
9. Accueil des mineurs à la chorale (filles de Corine et Emma)
10. Nouvelles tenues des choristes
11. Concert à l'Olympia avec Max Zita

Avant d'aborder les questions à l'ordre du jour, Le Président propose à Jean-Patrick Bouet de nous tenir informés des nouvelles dispositions sur la protection des données personnelles. L'union européenne vient en effet d'adopter de nouvelles dispositions dans ce domaine (le règlement général pour la protection des données personnelles), qui se substituent désormais aux règles de la CNIL, et qui s'imposent aussi bien aux entreprises qu'aux administrations et aux associations. J-P a exposé devant le CA les principes généraux, sans entrer dans les détails car la réunion du CA n'était pas prévue pour cela. La gestion de notre association devra désormais obéir à quelques principes généraux :

- obtenir l'accord écrit de chaque adhérent pour disposer de ses données personnelles.
- limiter au strict nécessaire le nombre d'ordinateurs où nous stockons ces données et le nombre de personnes qui y ont accès.
- limiter au strict nécessaire les données que nous conservons sur ces appareils
- éviter dans la mesure du possible de mettre sur le site internet des données personnelles inutiles.

J-P se tiendra à la disposition du bureau pour aborder plus en détail les mesures à prendre.

1 - Défraiement d'Aude pour le concert I Caprini avec Mouxy Mélody :

La recette de ce concert ira à Mouxy Mélody et nous demandons le défraiement intégral pour la prestation d'Aude, c'est à dire 200 €.

A l'avenir, le CA décide d'établir systématiquement des devis lorsqu'on s'engage pour un concert.

2- Lieu de répétition I Caprini :

Nous avons une proposition de mise à disposition gratuite d'une salle à Moretel de Mailles. Après débat et vote, le CA préfère rester aux Grappaloups tant que les effectifs le permettront et tant que nous n'aurons pas trouvé de local plus adéquat au Touvet ou dans les environs immédiats.

3- Réponse à la demande de concert en Janvier à La Salette :

Nous avons déjà un concert prévu au sanctuaire en septembre 2019. De plus, au mois de janvier les conditions météo risquent de poser problème. Le CA décide donc de renoncer à ce concert.

4- Nos annonces de concert dans Grésivaudan Actu : Colette s'occupera de la chose en même temps que des annonces à la radio.

5- Devis à fournir au Cheylas pour notre participation à la soirée chanson française :

Yvette enverra un devis d'un montant de 200 € pour le défraiement de la prestation d'Aude.

6- Changement du mot de passe choristes sur le site :

Le nouveau mot de passe sera : [salette](#) , tout en minuscules

7- Organisation pour le 20 octobre :

Le CA fixe les horaires des différents pupitres pour l'atelier travail et le rendez-vous à Barraux pour le concert. La question est posée de savoir qui fournit quoi pour le pot d'après concert. Denis se charge d'interroger la commune de Barraux à ce sujet.

8- Concerts futurs :

- 27 octobre : on chante lors d'une cérémonie religieuse de mariage à Chapareillan. Rendez-vous à 15h à l'église pour une cérémonie qui commencera à 16h30
- 11 novembre : Nous chantons dans le cadre de la célébration du centenaire de la fin de la 1^o guerre mondiale, d'abord à St Pierre d'Allevard, puis à Allevard.
- le 1 Décembre I Caprini chantera avec Mouxy Mélody à Grésy sur Aix.
- Le 6 décembre 2018 : Concert pour toute la chorale à l'Atelier à Crolles avec le Choeur "les Jeudis chantants".
- le 15 décembre : concert à 17h au Touvet avec les Grappashows et à 20h30 à l'église de St Pierre d'Allevard
- dimanche 3 février 2019 : concert du côté de St Pierre de Chartreuse avec le Choeur de St Pierre de Chartreuse.
- 9 mars 2019 : Concert avec Grenoble Accordéon (peut-être à la Bastille ?)
- le 23 mars 2019 : I Caprini est invité à la soirée "chanson française" du Cheylas.
- le 30 mars 2019 : concert pour toute la chorale à Corps.
- le 13 avril : concert avec nos amis italiens de la Baita de Piosasco : lieu à trouver. Marco explorera la possibilité de chanter à l'Espace Paul Jargot à Crolles.
- le 18 mai 2019 : Concert à Pontcharra pour la Ligue contre le cancer.
- le 15 juin 2019 : concert de fin d'année avec la chorale de St Pierre de Chartreuse (lieu à trouver)
- le 29 Juin : "I Caprini" participe au festival de chœur d'hommes de Riquewihr.

9- Accueil de mineurs à la chorale :

Il faut rappeler que les deux jeunes mineures concernées sont des filles de choristes. Chaque membre du CA a pu exprimer son point de vue . Il s'en est suivi un vote et le CA a, dans un premier temps, décidé d'appliquer les statuts et de pas accepter les deux jeunes. Mais entre la réunion du 16 octobre et la rédaction de ce compte-rendu, le CA a revu son jugement, estimant qu'on ne pouvait les refuser puisqu'elles sont présentes depuis le début du mois de septembre. Il fut donc décidé de faire une exception à la règle et d'autoriser les deux jeunes à participer à la chorale pour cette saison, en présence de leur maman .

10- Nouvelles tenues des choristes :

Les membres du CA ont déjà vu les nouvelles tenues proposées. Il décide de les adopter et d'autoriser Philippe et la commission Tenues à commander les fournitures nécessaires à leur confection.

11- Concert à l'Olympia avec Max Zita :

Seuls 15 choristes sont invités : 6 sopranes, 4 alti, 4 ténors et 1 basse. Montant de la participation financière : 120 € par personne.

La chorale ne s'engagera pas dans l'opération. Les choristes qui souhaitent y prendre part sont invités à se manifester auprès d'Aude, mais ils iront à titre individuel.

Fin de la réunion : 23 h

Prochaine réunion : 27 novembre à 20h30 à la maison des associations.